

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMEYS

## Séance du jeudi 15 février 2024

Présents : 14

Votants : 14

L'an Deux Mille vingt-quatre, le jeudi 15 février, le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GOUTAGNY, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal :** vendredi 09 février 2024

**Présents :** M Jean-Marc GOUTAGNY, Mme Nicole VIRICEL, Mme Monique RAGEYS, M Didier LUXEMBOURGER, M Didier REYMONDON, M René VALLIER, Mme Patricia FILLON, Mme Stéphanie CHAMBE, Mme Françoise DUBOEUF, M Nicolas BERGER, M Jean-Luc GOUTAGNY, Mme Angélique PIBOLLEAU, M Noël BROCHIER, M Hervé PERRONNET.

**Absents excusés :**

**Secrétaire de séance (L2121-15 CGCT) :** M Didier REYMONDON

**Quorum :** 8

*Ordre du jour :*

*Adoption du compte rendu du conseil municipal du jeudi 25 janvier 2024*

**Délibération :** Autorisation lancement du marché de second œuvre de la MAM

**Délibération :** Subventions aux associations

**Délibération :** Fixation d'un tarif spécifique pour la location du hall de la salle des sports pour l'année 2024

Accord pour démarrage des travaux du City-stade

Point RH

- Comptes rendus des commissions intercommunales

- Questions diverses.

→ Avant de commencer M. le Maire a demandé au conseil municipal le rajout de la délibération « Choix d'un bureau spécialisé pour la mission de contrôle technique et coordonnateur SPS pour les travaux de la MAM ». Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le rajout et le retrait à l'ordre du jour.

→ **Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

Le procès-verbal de la séance précédente en date du 25 janvier 2024 est approuvé à l'unanimité.

→ **Délibération**

### Délibération : Autorisation lancement du marché de second œuvre de la MAM

Suite à une mise à jour, le coût total du second œuvre s'élèverait à 254 000 € HT.

Monsieur le Maire précise que pour cette acquisition il est possible d'obtenir le remboursement de la TVA si on achète tous les équipements, si le bâtiment est loué aux assistantes maternelles tout équipé.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer le marché.

**Approuvé à l'unanimité.**

### Délibération : Choix d'un bureau spécialisé pour la mission de contrôle technique et coordonnateur SPS pour les travaux de la MAM

M. LUXEMBOURGER expose que dans le cadre des travaux de la MAM, il convient de désigner un bureau de contrôle qui interviendra en liaison avec le Maître d'œuvre et sera chargé des missions de contrôle de la réglementation sur l'accessibilité de la partie ERP, solidité de l'existant, sécurité des personnes dans les ERP. Il convient aussi de désigner un coordonnateur SPS chargé en amont et durant les travaux d'assurer la suivi et le contrôle du respect des règles de santé et sécurité des intervenants.

Plusieurs entreprises ont été sollicitées, il est proposé de retenir l'entreprise SEP Sud-Est Prévention pour un montant de 3 360.00 € TTC et l'entreprise PRÉVENTIVIA pour un montant de 1 738.80 € TTC.

**Approuvé à l'unanimité.**

### Délibération : Subventions aux associations

Mme Nicole VIRICEL expose au conseil municipal les différents dossiers de demande de subvention pour 2024, présentés par les associations et examinés par la Commission « Vivre Ensemble ». Il est rappelé aux membres du conseil que ces dossiers ont été examinés conformément au cahier des charges élaboré par les membres de la Commission.

Les membres de la Commission « Vivre Ensemble » proposent d'attribuer et de verser une subvention aux associations suivantes :

Hauts Lyonnais	500 €
Comité des Fêtes	2 400 €
Apéritif des Classes	300 €

Archipel Centre socioculturel	300 €
APEP arbre de Noël	200 €
Comice des 4 cantons	Gratuité de la salle

De plus, lors de la délibération n°20231221-02, le Conseil Municipal avait délibéré pour la fixation d'un tarif spécifique de la salle des sports pour les rencontres agricoles. Le tarif était de 2 070 € pour 3 soirées. Finalement, le Conseil Municipal décide de ne facturer que 2 soirées soit 1 380 €.

**Approuvé à l'unanimité.**

**Délibération : Fixation d'un tarif spécifique pour la location du hall de la salle des sports pour l'année 2024**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a été sollicité pour la mise à disposition de du hall de la salle des sports. Le tarif de location de cette salle ne prévoit pas un tarif spécifique pour le hall. Le Conseil Municipal, donne son accord pour le tarif du hall de la salle des sports et fixe à 60 € le tarif de location.

**Approuvé à l'unanimité.**

- **Accord pour démarrage des travaux du City-stade :** Mme VIRICEL explique qu'elle a demandé une réactualisation des devis pour le city stade. Le dernier montant est de 105 466 .24 € TTC. Le Conseil donne son accord pour le démarrage des travaux du city stade.
- **Point RH :** La nouvelle secrétaire de mairie, Mme Anne TRITZ va arriver fin mars. Pour sa formation, nous avons fait appel à la secrétaire itinérante de la CCMDL.
- **Service technique :** Le tracteur est arrivé. Le nouveau portail du local des services techniques a été posé.
- **Eglise :** Une demande de devis a été faite pour stopper les entrées d'eau à la chaufferie.
- **Espaces verts :** Il y a 2 projets qui vont se faire. A l'école, il va y avoir un petit potager et le nouveau trottoir à Pluvy a été terminé.
- **Réseaux d'électrification :** Les travaux d'installation du transformateur du lotissement du clos St Charles vont bientôt se terminer.

→ **Compte-rendu commissions communales et intercommunales**

**Archipel, centre socioculturel (Rapporteurs Didier REYMONDON) :** Le 31 janvier, il y a eu une manifestation générale des centres sociaux. Il y a une grande difficulté avec un déficit de 21 000 € en 2023.

**Cyclo des Monts (Rapporteurs Patricia FILION) :** Il va faire étape le 15 juin à Pomeys.

La date du prochain Conseil municipal est le Jeudi 31 Mars.

La séance est levée à 22 h 25.

Le Maire,  
Jean-Marc GOUTAGNY

Le Secrétaire de séance,  
M Didier REYMONDON